

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

●● Des faits et des chiffres

● L'inégalité de revenu s'accroît-elle en Belgique ?

Oui.

Commentaire :

Une norme souvent utilisée pour mesurer l'inégalité de revenu est le coefficient de Gini. Le tableau 2a montre l'évolution de l'inégalité de revenu en Belgique entre 1990 et 2005. S'il y avait une égalité parfaite - c.-à-d. que le revenu était le même pour tous - le coefficient de Gini serait de 0. Inversement, il équivaudrait à 1 en cas de répartition totalement inégale des revenus - si la totalité des revenus se retrouvait aux mains d'une seule personne. Les données ci-dessous montrent que, globalement, depuis 1990 l'inégalité de revenu mesurée sur la base des statistiques fiscales est en hausse. Bien entendu, la répartition des revenus est plus équitable après impôts qu'avant. La tendance s'inverse en 2004 : les revenus sont répartis de manière plus inéquitable dans les régions bruxelloise et wallonne qu'en Flandre. Or les années précédentes, la Flandre connaissait une répartition plus inéquitable que la Wallonie. En 2005, cette tendance se poursuit et l'inégalité de revenu s'accroît globalement. (source : Vranken Jan, Campaert Geert, Dierckx Danielle & Van Haarlem, An (red.) (2009), [Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2009](#))

Tableau 2a: Evolution de l'inégalité de revenu avant et après impôts, d'après le coefficient de Gini, la Belgique et les Régions, 1990-2005.

	Belgique		Région flamande		Région wallonne		Région de Bruxelles Capitale	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
1990	0,362	0,297	0,359	0,296	0,358	0,294	0,389	0,318
1995	0,365	0,297	0,362	0,296	0,362	0,294	0,387	0,312
1996	0,370	0,301	0,368	0,299	0,367	0,298	0,390	0,314
1997	0,373	0,304	0,371	0,304	0,369	0,300	0,395	0,319
1998	0,376	0,308	0,374	0,306	0,373	0,304	0,400	0,323
1999	0,383	0,312	0,380	0,311	0,382	0,310	0,404	0,326

2000	0,381	0,309	0,380	0,308	0,378	0,305	0,400	0,321
2001	0,392	0,319	0,390	0,318	0,387	0,315	0,412	0,333
2002	0,399	0,329	0,396	0,328	0,396	0,327	0,415	0,338
2003	0,407	0,340	0,409	0,343	0,399	0,333	0,418	0,343
2004	0,426	0,362	0,422	0,359	0,423	0,361	0,446	0,373
2005	0,427	0,364	0,424	0,361	0,425	0,363	0,449	0,376

source : INS, Statistiques financières citées dans : Deleeck (2001), De architectuur van de welvaartsstaat opnieuw bekeken (p. 309) (1990-1997) et calculs de OASEs basés sur DGSIE, Niveau de vie (1998-2005) cités dans Vranken Jan, Campaert Geert, Dierckx Danielle & Van Haarlem, An (red.) (2009), [Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2009](#), Leuven : Acco, p. 330

La comparaison avec les autres états membres de l'Union européenne nous apprend qu'en Belgique, l'écart entre riche et pauvre reste inférieur à la moyenne européenne. Ce sont les pays scandinaves et quelques nouveaux Etats membres comme la Bulgarie, la Slovénie et la Tchéquie qui obtiennent les meilleurs résultats en la matière. Les pays méditerranéens (le Portugal surtout), l'Irlande, le Royaume-Uni ainsi que de nouveaux Etats membres (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne et Roumanie) sont les moins bien placés. En 2006, l'inégalité en Belgique est restée constate par rapport à l'année précédente.

Tableau 2b : inégalité de revenu mesurée à l'aide du coefficient de Gini, la Belgique, les Régions, UE-25 (en %)*, SILC 2004-2006 (revenus nets de référence : 2003-2005)

	2004	2005	2006
UE-25	30	30	30
Allemagne	-	26	27
Autriche	26	26	25
Belgique	26	28	28
Région de Bruxelles-Capitale	36	-	-

Région flamande	25	25	25
Bulgarie	26	28	28
Chypre	-	29	29
Danemark	24	24	24
Espagne	31	32	31
Estonie	37	34	33
Finlande	25	26	26
France	28	28	27
Grèce	33	33	34
Hongrie	-	28	33
Irlande	32	32	32
Italie	33	33	32
Lettonie	-	36	39
Lituanie	-	36	35
Luxembourg (Grand-Duché)	26	26	28
Malte	-	28	28
Pays-Bas	-	27	26
Pologne	-	36	33
Portugal	38	38	38
République tchèque	-	26	25
Roumanie	31	31	33
Royaume-Uni	-	34	32
Slovaquie	-	26	28
Slovénie	-	24	24
Suède	23	23	24

* 0 = égalité totale, 100 = inégalité totale (la totalité des revenus se retrouve aux mains d'une seule personne)

Remarque : l'échantillon pour Bruxelles étant particulièrement petit, les résultats obtenus

pour cette Région ne sont pas fiables.

Source : [PANincl 2008-2010](#) : [indicateurs](#)

Pour avoir une idée de la manière dont les richesses sont réparties parmi la population, il faut examiner le ratio des quintiles de revenu supérieur et inférieur - S80/S20. Le S80/S20 est le rapport du revenu net total touché par les 20% de la population au revenu net le plus important (quintile supérieur), au total des revenus nets touchés par les 20% de la population au revenu net le plus faible (quintile inférieur). Le ratio S80/S20 déduit des données [EU-SILC](#) 2006 relatives à la Belgique s'établit à 4,2, soit une légère hausse par rapport à 2005. Cela signifie que le revenu net total acquis par les 20% les plus riches est 4,2 fois plus important que celui acquis par les 20% les moins nantis. Le ratio S80/S20 est sensible uniquement à des changements survenant dans les tranches de 20% inférieur et supérieur des revenus nets.

Par rapport aux moyennes européennes, les résultats de la Belgique sont corrects. Ce sont les pays scandinaves ainsi que la Slovaquie et la République tchèque (nouveaux Etats membres) qui sont les mieux placés. Les pays méditerranéens (le Portugal surtout), la Lettonie et la Lituanie, par contre, arrivent en fin de peloton.

Tableau 2c : Inégalité de revenu ratio S80/S20, la Belgique, les Régions, UE-25, SILC 2004-2006 (revenus nets de référence : 2003-2005)

	2004	2005	2006
UE-25	4,8	4,9	4,8
Allemagne	-	3,8	4,1
Autriche	3,8	3,8	3,7
Belgique	4,0	4,0	4,2
Région de Bruxelles-Capitale	7,4	-	-
Région wallonne	3,7	3,9	3,7
Région flamande	3,6	3,5	3,6
Bulgarie	4,0	3,7	3,5
Chypre	-	4,3	4,3

Danemark	3,4	3,5	3,4
Espagne	5,1	5,4	5,3
Estonie	7,2	5,9	5,5
Finlande	3,5	3,6	3,6
France	4,2	4,0	4,0
Grèce	5,9	5,8	6,1
Hongrie	-	4,0	5,5
Irlande	5,0	5,0	4,9
Italie	5,7	5,6	5,5
Lettonie	-	6,7	7,9
Lituanie	-	6,9	6,3
Luxembourg (Grand-Duché)	3,9	3,8	4,2
Malte	-	4,1	4,2
Pays-Bas	-	4,0	3,8
Pologne	-	6,6	5,6
Portugal	6,9	6,9	6,8
République tchèque	-	3,7	3,5
Roumanie	4,8	4,9	5,3
Royaume-Uni	-	5,8	5,4
Slovaquie	-	3,9	4,0
Slovénie	-	3,4	3,4
Suède	3,3	3,3	3,5

Remarque : l'échantillon pour Bruxelles étant particulièrement petit, les résultats obtenus pour cette Région ne sont pas fiables.

Source : [PANincl 2008-2010](#) : [indicateurs](#)

Une étude de [KBC Asset Management](#) (disponible en néerlandais uniquement) a montré que l'inégalité entre riche et pauvre croît. D'après cette étude, en Belgique le patrimoine collectif

des ménages a augmenté de pas moins de 6% en 2004 pour atteindre un montant total de 1.300 milliards d'euros (chiffre arrondi). Cela équivaut à un patrimoine moyen d'environ 130.000 euros en valeurs mobilières et en épargne par habitant. Les Belges se retrouvent ainsi parmi les habitants les plus riches d'Europe. L'accroissement du patrimoine familial s'explique surtout par l'augmentation des prix de l'immobilier. En 2004, le patrimoine immobilier total s'élevait à 674,5 milliards d'euros, soit pas moins de 35 % en plus qu'en 2000. Le patrimoine financier net, quant à lui, représente 588,2 milliards d'euros. L'étude n'indique pas comment la richesse est répartie mais en 1998 déjà, une recherche avait clairement montré que 30 % de la population détenaient 70 % du patrimoine.

Ces résultats sont confirmés par le Baromètre d'Investissement (2007) du bureau de recherche [GfK Worldwide](#). Près d'un Belge sur trois a plus de 50.000 euros sur son compte en banque. En Europe, seuls les Suisses obtiennent des résultats légèrement supérieurs. La différence entre la Flandre et la Wallonie est notable : 37% des Flamands possèdent au moins 50.000 euros contre 19% des Wallons. Ces pourcentages sont toutefois plus que satisfaisants comparés à la moyenne de 12% pour l'Europe occidentale. Les parents pauvres sont l'Espagne (5% seulement), l'Allemagne (6%), l'Autriche (10%), la France et l'Italie (11% chacune). Bien que pour les nouveaux états membres de l'Union européenne et pour la Russie, le seuil ait été abaissé à 25.000 euros, en moyenne seuls 2% de la population l'atteignent.

Des chiffres de la [Banque Nationale](#) montrent qu'à la fin de l'année 2007, le patrimoine financier des ménages belges, c.-à-d. l'ensemble de leurs comptes en banque et de leurs investissements s'est accru pour atteindre 851 milliards d'euros environ, soit une hausse de 29 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. Cette épargne se composait essentiellement de carnets d'épargne, de fonds d'investissement et de produits d'assurance. Il convient de tenir compte des dettes en cours pour se faire une idée plus complète du patrimoine des ménages. Même dans ce cas, la situation est bonne : en effet, le patrimoine net, c'est-à-d. après déduction des dettes, s'élève à 686 milliards d'euros, soit 16 milliards d'euros de plus que fin 2006. Cela équivaut à environ 65.000 euros par habitant. Si on ajoute à cela la valeur de leurs biens immobiliers, on arrive à 1.650 milliards d'euros. En divisant cette somme par les 10,5 millions d'habitants, on obtient un montant d'environ 154.000 euros par Belge ou près de 355.000 euros par ménage (source : Belga, Les Belges plus riches... mais aussi plus endettés, 28/04/2007).

Le rapport mondial sur la richesse ([World Wealth Report](#) - uniquement disponible en anglais) publié chaque année par Merrill Lynch et Capgemini a dénombré 72.000 millionnaires en dollars dans notre pays en 2007. Sont considérées comme millionnaires les personnes qui

possèdent un patrimoine d'au moins 1 million de dollars, valeur de leur résidence principale non incluse. Leur nombre a augmenté de 5,2% par rapport à 2006. La croissance du nombre de millionnaires est encore plus importante au niveau mondial. On dénombrait 10,1 millions de millionnaires en 2007 à travers le monde, un nombre en croissance de 6% par rapport à 2006.

La hausse des inégalités se remarque aussi dans l'aggravation du fossé entre les salaires les plus élevés et les plus bas. D'après le bureau de consultants [SD Worx](#), en 2006 l'augmentation a été beaucoup plus rapide pour les salaires les plus élevés (+ 6,2%) que pour les salaires les plus bas (+ 2,9%). En moyenne, les salaires ont augmenté de 3,4% en Belgique. (Source : SD Worx, [Les salaires ont augmenté de 3,40% en 2006. La plus forte progression: les salaires les plus élevés](#), 25/06/2007).

Dernière mise à jour : 02/12/2010